

**2C2G**

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

au capital social de 330 €

27 BOULEVARD DES ALPES 38240 MEYLAN

RCS Grenoble 915078356

(la « **Société** »)

---

# **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

---

**Le 03/06/2025**

CHARLOTTE GUEY,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

---

# Décisions

---

## Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 59 Avenue des Tirignons 38570 Goncelin, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 27 BOULEVARD DES ALPES 38240 MEYLAN à compter du 15/05/2025.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 3 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

---

**CHARLOTTE GUEY, Associé Unique**

